

F41 ARMES

F41J CIBLES; CHAMPS DE TIR; COLLECTEURS DE BALLES

Schéma général

CIBLES		Réfléchissantes, actives.....2/00
Fixes; mobiles; pour flèches ou fléchettes	1/00; 7/00, 9/00; 3/00	INDICATEURS OU ENREGISTREURS DE COUPS.....5/00
		STANDS DE TIR; CHAMPS DE TIR.....1/10; 1/18

1/00	Cibles, p.ex. fixes (F41J 2/00, F41J 7/00, F41J 9/00 ont priorité; pour flèches ou fléchettes F41J 3/00) [5]	5/12	. pour indiquer la distance à laquelle un projectile manque la cible (F41J 5/02 à F41J 5/10 ont priorité)
1/01	. Cibles à disque caractérisées par leur matériau, par leur structure ou par leur surface (F41J 5/044 a priorité) [5]	5/14	. Appareils pour signaler les coups au but ou le score au tireur, p.ex. manœuvrés à la main, ou pour établir une communication entre la cible et le tireur; Appareils pour enregistrer des coups au but ou des scores [5]
1/08	. pour l'artillerie, p.ex. canons; pour les attaques par des avions; Modèles en grandeur réelle pour simuler des objets-cibles, p.ex. chars d'assaut, avions [5]	5/16	. . Evaluation manuelle des scores, p.ex. en utilisant des fiches ou des gabarits; Appareils pour évaluer les scores après l'enlèvement de la cible de son support [5]
1/10	. Stands de tir; Supports de cibles	5/18	. Cibles comportant des indicateurs d'impact, actionnés mécaniquement lorsque la cible a été touchée, p.ex. des disques ou des drapeaux (l'ensemble de la cible s'effaçant lorsqu'elle est touchée F41J 7/04) [5]
1/12	. Collecteurs de balles; Pièges à balles	5/20	. . indiquant la partie touchée, c. à d. le score [5]
1/14	. . combinés à des cibles	5/22	. . l'indicateur étant un dispositif de libération d'objets [5]
1/18	. Champs de tir	5/24	. Cibles produisant un effet particulier lors de l'impact, p.ex. détonation d'une charge pyrotechnique, son de cloche, photographie [5]
1/20	. . Moyens de sécurité pour ceux-ci	5/26	. . explosant ou se désintégrant lors de l'impact (F41J 9/16 a priorité) [5]
2/00	Cibles réfléchissantes, p.ex. cibles à réflecteur radar; Cibles actives émettant des ondes électromagnétiques [5]	7/00	Cibles mobiles qui restent fixes lors du tir
2/02	. Cibles actives émettant des rayonnements infrarouges [5]	7/02	. mobiles pour vérification des résultats
3/00	Cibles pour flèches ou fléchettes, p.ex. pour le sport ou un jeu	7/04	. s'effaçant à l'impact
3/02	. Indicateurs ou tableaux de marquage des points pour jeux de flèches ou de fléchettes	7/06	. Cibles à éclipse, c. à d. cibles à apparition intermittente ou inattendue [5]
5/00	Systèmes indicateurs pour le tir à la cible; Systèmes détecteurs de coups au but ou indicateurs de score [5]	9/00	Cibles mobiles, c. à d. se déplaçant pendant le tir (F41J 2/00 a priorité) [5]
5/02	. Systèmes détecteurs photo-électriques de coups au but	9/02	. Cibles terrestres
5/04	. Systèmes électriques indicateurs de coups au but; Détection des coups au but par l'actionnement d'un contact ou d'un commutateur électrique [5]	9/04	. Buts de tir à la mer
5/044	. . Cibles comportant au moins deux couches électriquement conductrices, qui sont court-circuitées par la pénétration d'un projectile [5]	9/06	. . remorqués
5/048	. . . une de ces couches étant composée de secteurs de cible indépendants [5]	9/08	. Cibles aériennes, p.ex. drones, cerfs-volants, ballons
5/052	. . Cibles à contacts électriques multiples, chaque contact étant en correspondance avec une section particulière de la cible et se fermant par le déplacement de cette section (F41J 5/056 a priorité) [5]	9/10	. . remorquées
5/056	. . Actionnement des commutateurs ou des contacts par les vibrations mécaniques du corps de la cible, créées par l'impact d'un projectile, p.ex. utilisant des transducteurs de choc ou de vibrations [5]	9/14	. Cibles cinématographiques, p.ex. cibles à images mobiles
5/06	. Systèmes acoustiques indicateurs de coups au but, c. à d. détectant les ondes de choc (F41J 5/056 a priorité)	9/16	. Pigeons artificiels; Assiettes d'argile
5/08	. Systèmes à infrarouges indicateurs de coups au but	9/18	. . Boîtes de lancement ou appareils de lancement à cet effet
5/10	. Systèmes cinématographiques indicateurs de coups au but (cibles cinématographiques F41J 9/14)	9/20	. . . à bras de lancement opérant sous l'effet de ressorts [3]
		9/22	 armé manuellement [3]
		9/24	 armé par des moyens électromécaniques [3]
		9/26	. . . actionnés par fluide [3]
		9/28	. . . actionnés manuellement [3]
		9/30	. . . caractérisés par l'emploi d'un chargeur de cibles [3]
		9/32	. . . caractérisés par des moyens empêchant de prévoir la trajectoire [3]

